



CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD



CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

AU COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAINE



Ville de
BORDEAUX

Les CHAM, comment ça marche ?

- l'élève est scolarisé au collège Aliénor d'Aquitaine et suit un cursus en musique au Conservatoire de Bordeaux pendant le temps scolaire
- le dispositif est accessible aux élèves déjà engagés dans une pratique instrumentale (hors musiques actuelles et jazz)



Comment s'organisent les cours ?

[au conservatoire]

2 après-midis sur le temps scolaire

- cours d'instrument
- formation musicale
- musique de chambre (à partir de la 4^e)
- pratique collective (selon niveau et instrument)

[au collège]

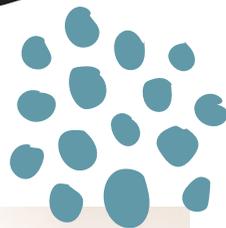
- 1 cours d'éducation musicale
- 1 atelier CHAM

Les + de la formation

Représentations **sur scène** !

Auditions, orchestres, ateliers !

Concerts et sorties culturelles
avec l'École du Spectateur !





Les dates à retenir

FÉVRIER : réunion d'information

Vous pouvez vous informer sur le dispositif CHAM lors des portes ouvertes du conservatoire **samedi 8 février de 11h à 12h**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

AVRIL : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr. La date limite est fixée au **samedi 5 avril**.

MAI : tests d'entrée et entretiens

Les tests d'entrée et entretiens auront lieu **du lundi 12 au jeudi 22 mai**. La date et l'horaire précis seront communiqués dans la convocation.

Détail des épreuves pour une entrée en 6^e

- cours collectif avec l'instrument
- entretien animé conjointement par les équipes du collège et du conservatoire, en présence d'au moins l'un des parents

JUIN : publication des résultats

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **dans le courant du mois de juin**, à la suite de la commission de la DSDEN.





CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD



Contacts utiles

Conservatoire de Bordeaux – Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix – CS 82065

33088 Bordeaux Cedex

Service vie scolaire • Aurore Petit : 05 56 92 96 96

viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr

Collège Aliénor d'Aquitaine

16 rue Dom Devienne 33800 Bordeaux

Principale • Mme Pelmont-Adonai : 05 56 91 42 43



Combien coûte la formation ?

Les élèves inscrits en CHAM
sont exonérés des
droits d'inscription.

Comment s'inscrire en CHAM ?

• ENTRÉE EN 6^E

Si le collège Aliénor d'Aquitaine est votre collège de secteur, demandez une orientation en 6^e ordinaire. Dans le cas contraire, demandez une dérogation (dossier à retirer et à déposer auprès de l'école primaire dans laquelle l'élève est scolarisé).

• ENTRÉE EN 5^E, 4^E OU 3^E

Demandez un changement de collège auprès de l'établissement actuellement fréquenté par l'élève. Nous vous conseillons de maintenir l'inscription dans le collège de secteur tant que les admissions définitives ne vous ont pas été notifiées par la DSDEN.



Ville de
BORDEAUX